



• Paul SCHWEITZER, Directeur, Chargé de recherches •

C.E.T.A.M. • Lorraine

Centre d'Etudes Techniques Apicoles de Moselle

Laboratoire d'analyses et d'écologie apicole

1a, rue Jean-Baptiste de la Salle • 57310 GUÉNANGE

Téléphone : 33 (0)3 82 82 68 22

<http://cetam.fr/site/> • E-mail: info@cetam.fr

N° SIRET 419 714 571 00017

Guénange, le 27/03/2025

Rapport
d'analyses n° M 250199

D'OÙ ÇA

Rue des camomilles - KODJOVIAKOPE
34771 LOME (TOGO)

os références: Miel BOW 24

Analyses: Standard

Renseignements sur l'origine du miel:

RÉCOLTE: le 23 avril 2024

Lieu: TOGO

Altitude (m): 200

Examen organoleptique

Structure Cristallisation fine et assez ferme

COULEUR: Ambré foncé

ODEUR: Assez puissant, complexe, végétal

SAVEUR: Complexe, végétal, légère astringence, persistant

1° PHYSICO-CHIMIE de

	Méthodes	Valeurs légales et conseillées
Humidité (= E) 16,0%	Réfractométrie	En général $\leq 20\%$ (conseillé $\leq 18\%$) sauf miel de bruyère callune $\leq 23\%$
Hydroxy Méthyl Furfural (HMF) 23,5	Méthode Winckler	En général ≤ 40 mg/Kg (conseillé ≤ 15 en fin de 1ère année) sauf miels issus de régions tropicales ≤ 80 mg/Kg • Si $3 \leq$ activité diastasique ≤ 8 - HMF ≤ 15 mg/Kg
Conductivité électrique 674	Méthode Commission d'Harmonisation de l'U.E.	En général ≤ 800 μ S.cm ⁻¹ pour les miels de nectar et ≥ 800 μ S.cm ⁻¹ pour les miels de miellat • En pratique nombreuses exceptions selon l'origine botanique des miels
Coloration 103	Colorimètre automatique	Pas de valeurs légales pour la couleur - valeurs conseillées pour certains miels monofloraux
Acidimétrie		
pH initial 4,22		
pH équivalent		
Acidité liée	Méthode Commission d'Harmonisation de l'U.E. • pH d'une solution de miel à 10% • Titrage au point d'équivalence	Pas de valeurs légales pour le pH initial et le pH équivalent - valeurs particulières pour certains miels monofloraux
Lactones		≤ 50 mEq.Kg ⁻¹
Acidité totale		Pas de valeurs légales pour les lactones et l'acidité totale - valeurs particulières pour certains miels monofloraux

M 250199

2° Palynologie		Méthode de la Commission Internationale de Botanique apicole - Identification des grains de pollen en microscopie interférentielle
Le culot de centrifugation: Assez important		
Nombre de grains de pollen:		Uniquement en analyse pollinique quantitative
Signes d'adultération: Pas de signes à l'analyse pollinique		
Attention, il ne s'agit que de signes. L'absence ne signifie pas qu'il n'y a pas d'adultération. La présence implique la recherche d'adultération par d'autres méthodes		
Amyloplastés: Ø		
Les amyloplastés sont des grains d'amidon. Ils sont très rares dans le nectar mais très présents dans certains sirops		
Éléments indicateurs de miellat: Spores, asques		
Levures: Rares, çà et là		Le comptage des levures n'est effectué que sur demande spécifique
Éléments divers: Quelques fibres et particules végétales		
Analyse pollinique - Les pourcentages sont des <u>données corrigées</u> ne prenant pas en compte les pollens des espèces anémophiles ou non nectarifères		
Pollens dominants: ≥ 45%		
Myrtaceæ 47%		
Pollens d'accompagnements: ≥ 16% et < 45%		
Combretaceæ 28%		
Pollens minoritaires: ≥ 3% et < 16%		
Ø		
Pollens très minoritaires ou isolés: < 3%		
Bombaceæ, parkia sp, X...		
Pollens anémophiles ou de plantes réputées non nectarifères (% en pollens totaux)		
Elaeis sp 40%...		

CONCLUSIONS:

Critères contrôlés conformes au Décret n° 2003- 587 du 30 juin 2003 pris pour l'application de l'article L. 214- 1 du code de la consommation en ce qui concerne le miel (*)

() La conformité n'est certifiée que pour les critères qui ont été contrôlés.*

Appellation(s) proposées: Fleurs
Remarques particulières: Ø

Paul SCHWEITZER